

>> ILS ONT ÉTÉ DISTINGUÉS AU CONCOURS LÉPINE

Medicalvision® « Aider le patient à communiquer avec sa famille »

Médaille d'or et troisième prix international Paris du Concours Lépine 2004, Prix du Premier Ministre, prix de l'Anvar, prix du Sénat, les trophées se succèdent pour cette jeune entreprise née en avril 2003, Intelligencia. Son produit, Medicalvision®, est un système de communication audiovisuel en milieu hospitalier. Son intérêt est double : le patient reste en contact avec ses proches et le personnel soignant améliore la qualité de ses prestations d'accompagnement aux malades.



Les créateurs du concept sont Jean-Philippe Llobera et Pierre Skala. Alors qu'il est grossiste en informatique, Jean-Philippe Llobera a pour client Pierre Skala, dirigeant d'une société spécialisée en composants électroniques, détecteurs opto-électroniques et onduleurs. Devenu son ami, il lui confie son regret de n'avoir pu communiquer avec sa famille lors d'une hospitalisation récente. Croisant ce ressenti avec celui, professionnel, de son épouse infirmière, Jean-Philippe Llobera réfléchit à l'outil qui permettra au patient de communiquer avec ses proches, au personnel soignant avec les malades.

De juillet 2002 à avril 2004, les deux amis - le premier affiche une formation initiale en sciences économiques, le second est ingénieur électronicien - prennent le temps de peaufiner leur projet. Ils créent un premier prototype, puis un deuxième, « mieux adapté à la hauteur des lits des malades », précise Jean-Philippe Llobera. Après avoir listé les contraintes, les services additionnels envisa-

geables, ils prennent contact avec des professionnels. Leur projet est construit en collaboration avec des équipes soignantes. Le succès est au rendez-vous et c'est une première mondiale : la clinique Sarrus-Teinturiers de Toulouse est équipée de 24 Medicalvision® destinés aux 48 lits de la maternité. « De manière générale, Intelligencia préconise un équipement des lits à 50 %, cela couvre tout un service », indique Jean-Philippe Llobera.

UN MATÉRIEL SIMPLE D'UTILISATION

Les inventeurs de Medicalvision® ont lissé la technologie pour faciliter son utilisation par le patient, qu'il s'agisse d'un enfant de trois ans, d'une personne âgée ou diminuée. À l'autre bout, un ordinateur équipé d'une webcam. L'internaute se connecte au site de l'établissement et sélectionne le lien Medicalvision®, il tape son nom et le code personnel communiqué par le patient. C'est parti pour une discussion *de visu*, en temps réel. Important pour une personne hospitalisée de garder

le contact avec sa famille ou de voir depuis son domicile son enfant gardé en couveuse. Autres possibilités : s'informer sur l'établissement ou avoir une information sur les soins que l'on reçoit. Les infirmières, quant à elles, restent maîtres de l'outil qui leur permet de communiquer avec toutes les chambres équipées. Medicalvision® est également intéressant pour les praticiens. Depuis leur cabinet de consultation ou à l'extérieur, ils ont possibilité d'effectuer une visite de courtoisie à leur patient.

D'AUTRES DÉVELOPPEMENTS SONT PRÉVUS

Après avoir réalisé leurs premières ventes, ou plutôt signé des contrats de location de l'appareil, les dirigeants d'Intelligencia se sont attachés à développer la commercialisation du produit. Des premiers contacts ont été noués et signés avec trois distributeurs. 200 prospectus ont bénéficié d'une démonstration *in situ* ou *via* Internet. « Nous avons mis six mois à mettre en place notre busi-

ness model », avoue Jean-Philippe Llobera. Ensuite, les deux inventeurs obtiennent une aide FRFI* de la Région Alsace, et une avance remboursable de l'ANVAR, liée aux dépôts de brevet et marque. Ils ont également été soutenus par le réseau Alsace Entreprendre, un accompagnement particulièrement apprécié : « un chef d'entreprise qui vous accompagne sans intérêt pécuniaire, cela représente une vraie valeur ». Et de citer son « parrain », Bernard Lehmann, l'ancien président d'Alsace Entreprendre. Le prochain objectif d'Intelligencia : mettre en place des interfaces de communication de manière à étendre la gamme des produits, par exemple à destination de l'hospitalisation à domicile sur ordonnance. D'autres développements liés à la médecine sont en cours, en partenariat officiel avec le Professeur Marescaux de l'IRCAD. De quoi permettre à un chirurgien d'assister ses collègues à distance. ■

*voir ci-contre les aides à l'innovation



Les avantages de Medicalvision®

POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

- l'infirmière évalue et répond rapidement aux besoins du patient
- sans quitter son cabinet, le praticien rassure ses patients hospitalisés
- depuis l'établissement, le médecin accède simultanément à votre base de données patient et vous renseigne grâce au mode multifenêtrage

POUR LES PATIENTS

- le contact est facilité entre le patient, l'infirmière et le médecin
- le patient peut, depuis son lit, avoir des informations médicales, conseils de professionnels, films... et communiquer avec sa famille *via* Internet.

LA TECHNOLOGIE WIFI

- Un système de communication audiovisuelle en milieu hospitalier d'une simplicité d'utilisation, même pour les personnes n'ayant aucune connaissance en informatique grâce à son menu intuitif
- écran couleur TFT tactile
- capteur vidéo CCD haute résolution

- liaison sans fil norme Wifi 802.11g
- micro directionnel
- hauts-parleurs pour restitution stéréophonique
- boîtier ergonomique.

Des bornes sans fil sont installées dans les établissements, la communication est cryptée - le système proposé par Intelligencia garantit la sécurité des conversations entre médecins et infirmières. Qualitativement, l'outil est supérieur aux outils classiques que l'on trouve sur Internet. Avantage : la bande passante avoisine les 128 Ko/sec (comparativement Skype atteint les 700 Ko/sec), ce qui assure des images et un son d'excellente qualité, même avec plusieurs ordinateurs connectés.

• **ADRESSE** • 3, rue du Dépôt à Niederhausbergen.

• **CONTACT** • 08 73 18 04 00

• **SITE** • www.intelligencia.fr

>> CONTACT

CCI LE PROGRAMME RÉGIONAL D'INNOVATION ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Les CCI d'Alsace, en partenariat avec les acteurs régionaux du développement économique, ont mis en place un Programme Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (PRITT) qui vous est présenté dans le Pass'Innovation.

AUTRES CONTACTS UTILES

• **Concours Lépine**
(Organisé par l'Association des Inventeurs et Fabricants Français/A.I.F.F.) Depuis sa création en 1901, le Concours Lépine International Paris et les Concours Lépine Régionaux permettent aux inventeurs et créateurs de faire connaître leurs inventions en vue d'exploiter leur brevet, de développer leurs contacts et de réaliser une étude de marché.

• **CONTACT** •
01 40 02 04 50
www.concours-lepine.com
crslepine@concours-lepine.com

• **INPI**, brevets et marques
Brevets, marques, dessins et modèles : formulaires, guides, tarifs et dépôt électronique

• **CONTACT** •
03 88 32 25 44
www.inpi.fr

>> LES AIDES

Les aides Oséo Innovation

Oséo Innovation, né du regroupement de l'Anvar et de la BDPME, soutient vos projets de Recherche et Développement (R&D) et favorise l'innovation technologique en proposant trois principaux dispositifs de financement :

L'aide à l'innovation est une aide financière, subvention ou avance remboursable, qui vous permet de financer jusqu'à 50 % du budget de votre projet innovant. Le montant de l'aide dépend de l'envergure de votre projet et couvre l'ensemble des dépenses (étude de faisabilité, dépôt de brevets, recherche de partenaires, etc...) liées à la mise en œuvre du projet.

Le recrutement d'un ingénieur pour mettre en œuvre votre projet R&D est soutenu par Oséo Innovation. C'est

une subvention qui couvre jusqu'à 50 % des dépenses liées à la première année suivant l'embauche.

Le Label « Entreprise Innovante » est obligatoire pour l'entrée au capital de fonds d'investissements de type FCPI (Fonds Communs de Placement pour l'Innovation). Il consiste à attester de la politique d'innovation de votre entreprise.

Les aides de la Région Alsace

Le Fonds Régional de Financement Initial (FRFI), est destiné aux entreprises, aux créateurs individuels, aux laboratoires publics et privés dans le cadre de recherches ou de transferts de technologie et à toute structure juridique. Possibilité de prise en charge de 40 % des dépenses liées au projet d'innovation.

Le FRATT (Fonds Régional d'Aide au Transfert de Technologie) a pour objectif de favoriser, pour les PME/PMI, le recours à des centres de compétences technologiques dans les secteurs de l'industrie, (y compris l'artisanat de production) et du BTP. 50 % du prix HT de la prestation peuvent être pris en charge.

Les conventions État-Région, les Cortechs (Convention de formation par la recherche pour les techniciens supérieurs) sont des systèmes de bourse pour la formation par la recherche et permettent aux entreprises de s'assurer les services d'un technicien supérieur sur un projet de développement avec une prise en charge de 50 % du salaire et l'appui d'un centre de compétences.

L'Agence Régionale de l'Innovation*

La Région Alsace donne un coup d'accélérateur à la politique d'innovation voulue par le Président Adrien Zeller. Avec le soutien de ses partenaires, OSEO Innovation et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et dans la perspective des prochains programmes européens pour l'innovation (stratégie de Lisbonne), la Région entend marquer son implication dans le devenir des entreprises alsaciennes en favorisant leur développement technologique par un accompagnement ciblé et des outils appropriés.

• **CONTACT** •
Région Alsace : 03 88 15 68 67

* anciennement Alsace Technologie